

Formation 1.3 :

Organisation-Préparation-Envoi Transport de marchandises dangereuses

Public :

- Responsable d'exploitation, chef de quai
- Personnel administratif
- Agent d'exploitation, de planning
- Chef d'entreprise (Expéditeur et Transporteur)

Prérequis :

- Sans objet

Modalités d'admission :

- Aucune en dehors des prérequis

Durée :

- 2 jours

Effectif :

- Maximum : 10 participants

Modalités et méthodes pédagogiques :

- Présentiel
- Alternance de séances de face à face, individualisation, simulation, ...

Qualité des formateurs :

- Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Documents remis :

- Certificat de réalisation
- Attestation de fin de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.adrconseiltransport.com

06.22.97.49.97



TARIF : à partir de 600 euros HT

Objectifs généraux

- Identifier les risques et dangers présentés par les matières dangereuses
- Identifier dans le but de faire respecter, les prescriptions réglementaires de l'ADR
- Identifier les responsabilités et obligations de chaque intervenant
- Préparer une expédition en appliquant la réglementation ADR

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ...
- Evaluation finale

Validation

- Attestation de formation remise au participant selon les chapitres 1.3 de l'ADR
- Codes RCNP/RS : Non inscrit
- Code Certif Info : Non éligible

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle équipée d'un ensemble multimédia
- Ressources pédagogiques (Textes réglementaires : ADR, code de la route, code des transports, vidéos, articles de presse...)
- Méthode interrogative-Animation interactive

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
1	Identifier les objectifs et étapes de la formation	Durée variable en fonction du nombre de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels • Présentation de la formation • Modalités pratiques • Tour de table 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
2	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préciser le contexte réglementaire ➤ Comprendre l'obligation de la formation 1.3 	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Contexte historique et réglementaire - ADR - Arrêté TMD • A qui s'adresse la formation et pourquoi ? 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir ce qu'est une matière dangereuse ➤ Expliquer la classification des matières dangereuses ➤ Identifier une matière dangereuse, ses risques et ses dangers 	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux risques chimiques - <i>Vidéo</i> • Classification des matières dangereuses – <i>Exercices d'application</i> • Identification d'une matière via les étiquettes réglementaires 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
4	Décrire le conditionnement des matières dangereuses selon l'ADR	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Instruction d'emballage et disposition spéciale d'emballage • Emballage en commun • Marquage d'homologation • Suremballage • Emballages vides 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
5	Analyser les dangers et les risques de chaque classe de danger	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la FDS et des consignes écrites • Distinction Danger/Risque • Dangers et risques de chaque classe de matière - <i>Exercices d'application</i> 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
6	Intervenir en cas d'incident ou d'accident	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Comment prévenir les risques ? • Présentation d'un exemple de procédure d'urgence en cas d'accident sur la route ou en cas de colis fuyard 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
7	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les prescriptions réglementaires concernant le placardage et la signalisation des unités de transport ➤ Analyser les erreurs récurrentes 	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Moyens de transport • Panneau de danger et dimensions - <i>Etude d'erreurs récurrentes</i> 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
8	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définir les exemptions totales de l'ADR ➤ Identifier les exemptions dues au conditionnement 	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Exemption totale ADR - Dispositions spéciales • Exemption partielle 1.1.3.6 – <i>Méthodologie et entraînement sur calcul du seuil</i> • Quantité limitée • Quantité exceptée • Applicabilité selon les cas 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
9	Expliquer les obligations en terme de formation	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Formations des personnes intervenant dans le transport des marchandises dangereuses (formation 1.3) • Formations des conducteurs 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
10	Identifier les prescriptions concernant le chargement et le déchargement	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Les obligations des intervenants concernant le chargement • Les obligations des intervenants concernant le déchargement • Interdiction de chargement en commun • Manutention et arrimage <ul style="list-style-type: none"> ▪ (Textes réglementaires : ADR, code de la route, code des transports) • Protocole de sécurité 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
11	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etablir un registre contenant les documents obligatoires et veiller à sa mise à jour ➤ Etre capable de rédiger un document de transport réglementaire 	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> • Documents à bord obligatoires • Equipements obligatoires • Registre des documents 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
12	Décrire les règles de circulation des véhicules transportant des matières dangereuses	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> Règles de circulation / stationnement / tunnels 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
13	Connaître les obligations des différents intervenants	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> Responsabilités Obligations 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
14	Déterminer l'obligation de désigner un conseiller à la sécurité selon l'activité de l'entreprise	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> Rôle et missions du conseiller à la sécurité Formation du Conseiller à la sécurité Etude de situations requérant ou non la désignation d'un conseiller à la sécurité Déclaration des événements impliquant des marchandises dangereuses -ADR Rapport d'accident- Arrêté TMD Télédéclaration 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
15	Sensibiliser à la sûreté au transport	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> Qu'est-ce que la sûreté ? Obligations générales Les comportements à adopter 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
16	Evaluer les acquis de la formation	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> Test de validation des acquis 		

N° SEQUENCE	OBJECTIF(S)	DUREE
17	Bilan et synthèse de la formation	Durée variable en fonction des besoins de participants
<ul style="list-style-type: none"> Bilan Synthèse Evaluation de satisfaction 		